

Les crédits

Pourtant, il se trouve des députés de l'opposition pour dire que ça n'a pas d'importance, que ça ne compte pas. Personnellement, je crois qu'il est très important de donner aux petites entreprises de ce pays les incitations nécessaires. Cela fait partie de la stratégie de l'emploi de laisser s'épanouir les instincts créateurs et de leur accorder la marge d'autofinancement nécessaire. Les députés de l'autre côté—ils ne le font sans doute pas de façon délibérée—déforment l'impact de cette mesure. Ils avancent toutes sortes d'arguments, prétendant que les changements apportés au régime d'assurance-chômage vont avoir des conséquences terribles pour les pauvres.

[Français]

Je pense que c'est M^{me} Trépanier, la ministre de la Sécurité du revenu au Québec, qui a dit qu'il y a un petit impact.

[Traduction]

Nos chiffres montrent qu'il ne faudra peut-être pas plus qu'un supplément de 100 millions pour les personnes qui perdront leurs droits. Ce que les gens ne comprennent pas, c'est que le simple fait d'augmenter le nombre de semaines de travail ne signifie pas que les employés cessent de travailler. Cela signifie simplement que beaucoup de sociétés et beaucoup d'organisations qui fixent le temps de travail de leurs employés en fonction de la période de dix semaines, même s'il y a plus de travail, les mettent à l'assurance-chômage pour améliorer la situation financière de leur entreprise.

Selon un député de notre caucus qui est aussi président d'un grand conseil scolaire de l'Ontario, une pratique courante des conseils scolaires est d'embaucher des gens avec un contrat de neuf mois, ce qui fait que ces personnes touchent l'assurance-chômage l'été. Ce n'est pas une pratique que nous approuvons. C'est une des raisons pour lesquelles nous disons que, si l'on commence à relier le nombre de semaines de prestations au nombre de semaines de travail, on est sur la bonne voie. On commence à dire qu'il faut travailler pour acquérir des prestations. Celles-ci ne s'obtiennent pas sans rien faire.

• (1335)

Il n'est pas étonnant que l'éditorialiste de *La Presse* dise: «Il y a les apôtres de la rigidité et de la paralysie.» C'est une bonne raison pour cette déclaration. Car ils ne pensent pas. Ils n'ont pas de stratégie d'emploi. Ils n'ont pas de stratégie pour encourager les gens à reprendre le travail.

C'est bien plus important que de toucher des prestations d'assurance-chômage. L'assurance-chômage est un programme crucial qui aide les gens à faire la transition entre deux emplois. Ce n'est pas une aide à long terme. Et c'est là une partie du problème. Au cours des années, ce qui était un bon programme a dégénéré, car on lui a donné tant de rôles que ce n'est plus un programme qui aide la transition, mais un programme qui essaie de tout résoudre.

Ce que nous disons, c'est que nous devons avoir un autre programme adapté au chômage de longue durée. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous faisons un examen approfondi. C'est ce qui explique en partie que nous avons invité les députés d'en face à participer à cet examen, même s'ils refusent maintenant de le faire.

Nous voulons établir un programme spécial à l'intention des chômeurs chroniques, au lieu de les laisser dépendre éternellement de l'assurance-chômage. Nous voulons établir, à leur intention, des programmes de formation, des emplois, des suppléments de revenu—nous ignorons encore quelle sera la bonne combinaison—et trouver le moyen de redonner du travail à une personne qui n'a plus d'emploi. Nous nous concentrons uniquement sur ce besoin. Nous voulons créer des programmes qui répondent à ce besoin, et non essayer de rafistoler d'anciens programmes qui ne conviennent plus.

C'est pour cette raison que nous procédons à cet examen. Nous avons donc une vision, malgré ce que dit l'opposition. Quelle est sa vision? Elle ne figure pas dans sa motion, ni dans quoi que ce soit que les députés de l'opposition ont pu dire. Nous avons une vision, et elle consiste à remettre les gens au travail.

Parlons un peu des jeunes. Parlons de ce qui arrive à près d'un demi-million de jeunes Canadiens de 18 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi. Cette situation est probablement l'une des plus tragiques que nous connaissions. Le passage des études au travail n'est pas facile. Très souvent, les études que les jeunes ont faites ne leur sont plus d'aucune utilité. L'école ne convient plus à beaucoup de jeunes. C'est pourquoi ils décrochent. Dans notre pays, le taux d'abandon scolaire est de 30 p. 100. C'est tragique!

Une chose est claire: ceux qui n'ont pas fait les études nécessaires ou acquis une formation suffisante n'auront pas d'emploi. Nous ne sommes plus à l'époque où les compétences comptaient peu. De nos jours, les personnes qui n'ont pas les bases nécessaires ne trouvent pas de travail.

C'est pourquoi nous insistons tant sur ce point. Nous l'avons dit dans notre livre rouge, et je présenterai bientôt à la Chambre des mesures concernant la mise en oeuvre d'un important programme d'apprentissage et de stages qui permettra à des dizaines de milliers de jeunes de combiner études et travail et d'acquérir ainsi une expérience de travail solide et valable. C'est un engagement que nous avons pris. C'est une vision. C'est un projet. Cela fait partie de notre programme. À l'heure actuelle, nous ne faisons que négocier avec les provinces pour nous assurer de leur appui.

Comme la secrétaire d'État l'a dit ce matin, nous avons des projets concernant un important Service jeunesse qui donnerait aux jeunes de tout le Canada la chance d'acquérir l'expérience d'un emploi communautaire. Nous placerions les jeunes qui n'arrivent pas à trouver un premier emploi dans un milieu où ils pourraient acquérir des compétences et de l'expérience à consigner dans leur curriculum vitae et où ils pourraient apprendre à faire quelque chose d'utile et d'important qui leur donnerait de l'espoir.

Nous envisageons d'apporter d'importantes modifications aux programmes d'aide aux étudiants et aux prêts destinés aux étudiants afin d'encourager encore une fois les jeunes à retourner aux études. Nous mettons en place, en collaboration avec les provinces, une vaste et importante stratégie sur l'emploi des jeunes. Je suis très heureux d'annoncer aujourd'hui que, dans le cadre de cette stratégie, nous augmentons considérablement, soit de 20 p. 100, les fonds destinés au programme d'emplois d'été.